

APR 29 1991
AVR

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

COMMUNIQUÉ

N° 98

Le 25 avril 1991

LES MINISTRES LANCENT LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX SERVICES CONSULAIRES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry, ont lancé aujourd'hui à Vancouver le Programme de sensibilisation aux services consulaires intitulé «Bon voyage, mais...», une initiative d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. À la suite de ce lancement, des représentants du Ministère feront une tournée des capitales provinciales qui se terminera à Halifax le 17 mai prochain.

«Depuis des années, le service consulaire canadien prête assistance aux Canadiens à l'étranger, a dit M^{me} McDougall. Les efforts menés récemment par les représentants du Canada à Bagdad et au Koweït ont montré comment les agents consulaires aident les Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger à éviter les difficultés.»

«Quelque 450 Canadiens sont actuellement incarcérés à l'étranger; certains attendent leur procès pendant des années, d'autres vivent dans des conditions terribles. Les Canadiens doivent être conscients qu'à l'étranger, ils risquent d'encourir des peines sévères s'ils contreviennent aux lois, et ils n'ont souvent guère de recours une fois reconnus coupables, a dit M^{me} Landry. Le programme «Bon voyage, mais...» offre aux Canadiens des conseils sur les moyens à prendre pour voyager en toute sécurité hors du pays. En outre, il leur fait savoir dans quelle mesure nos services consulaires peuvent les aider et quelles précautions ils doivent prendre lorsqu'ils voyagent à l'étranger.»

Le Ministère collabore avec des entreprises et des organismes privés directement liés à l'industrie touristique. Jusqu'à présent, la Medical Services

Association of British Columbia, Les Lignes aériennes Canadien International, Alberta and Ontario Blue Cross, NationAir et American Express Canada ont accepté de participer au Programme en vue de rejoindre les nombreux voyageurs canadiens.

L'an dernier, les missions canadiennes à l'étranger ont fourni aux citoyens canadiens plus de 600 000 services distincts, allant de la prestation de renseignements à une aide directe. Le Programme de sensibilisation aux services consulaires a pour but principal d'informer les Canadiens sur les nombreux services que leur offrent les missions canadiennes en leur faisant mieux comprendre les capacités et les fonctions de celles-ci et en leur indiquant ce qu'ils doivent faire pour voyager agréablement et en toute sécurité.

- 30 -

Pour plus de renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874